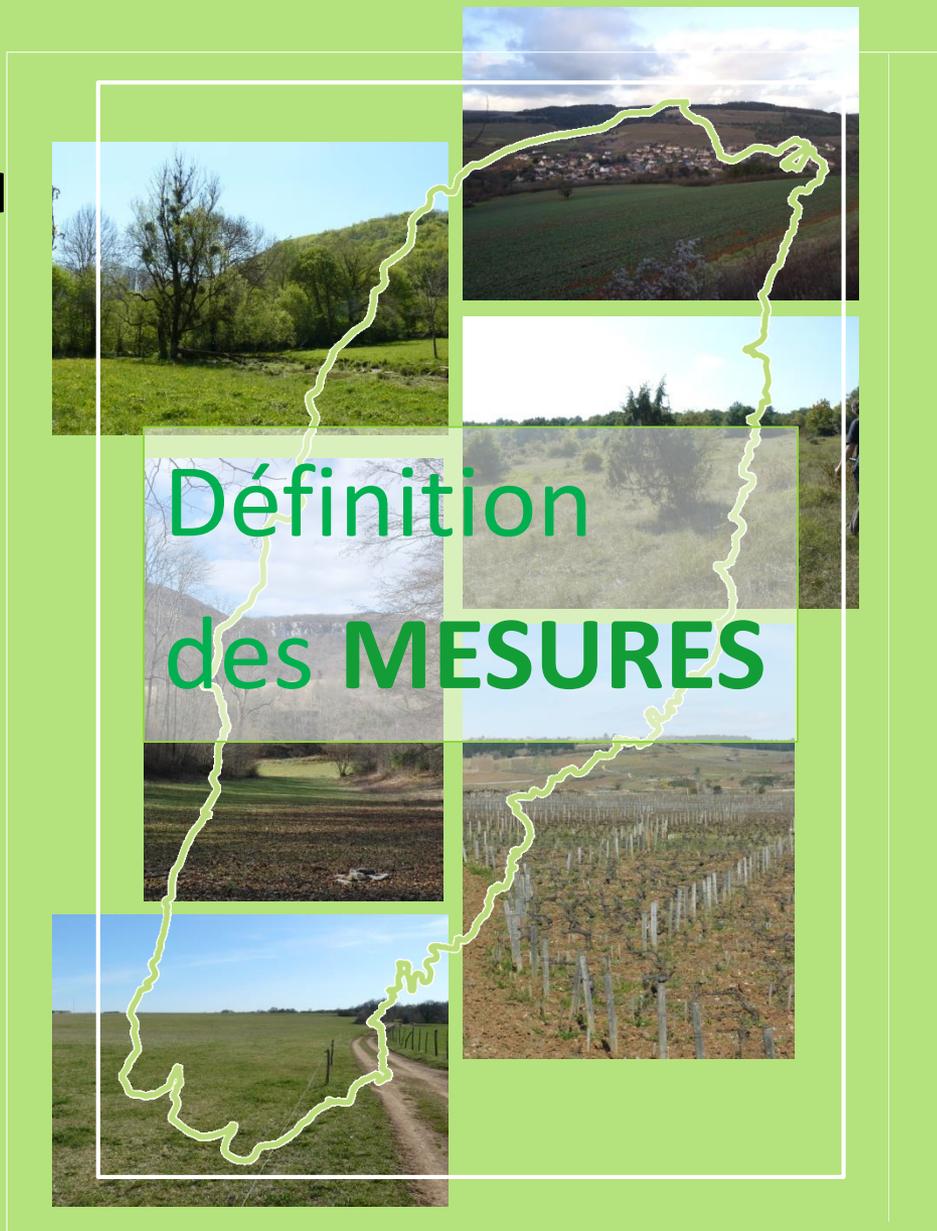


Réunion 3
Groupe de Travail
AGRICULTURE
8 janvier 2016





Sommaire

1. Rappels : le déroulement de la concertation

Calendrier prévisionnel et avancement

2. Les parties déjà validées

2.1 Diagnostic Socio-économique

2.2 Tableau des objectifs

3. Mesures concernant l'agriculture

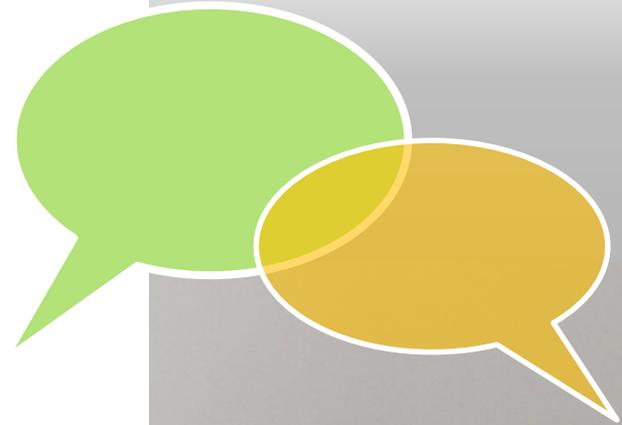
3.1 Tableau

3.2 Fiche par fiche

Conclusion

Modifications à effectuer

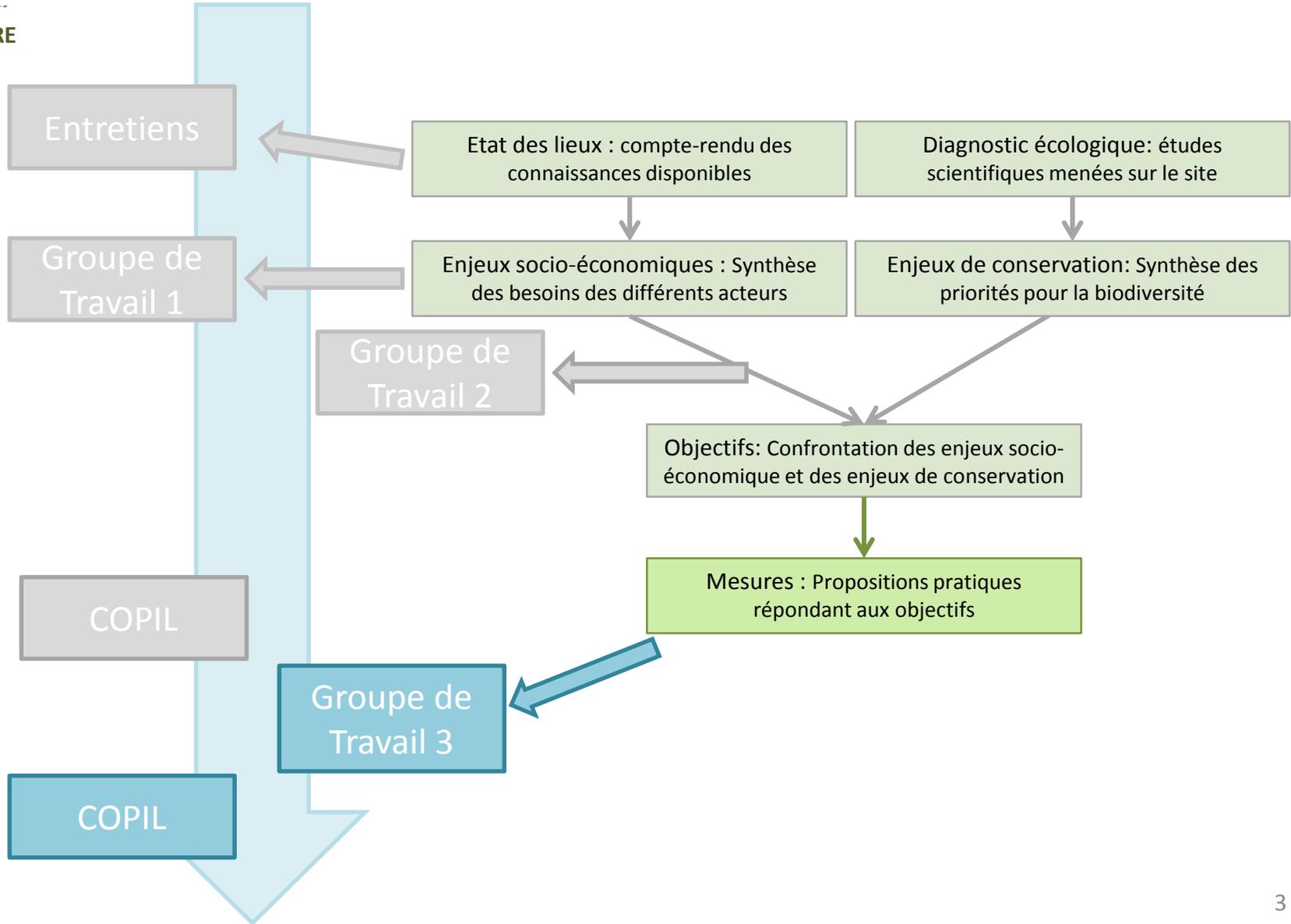
Prochain rendez-vous : COPIL de validation en mars





1. Rappels : le déroulement de la concertation

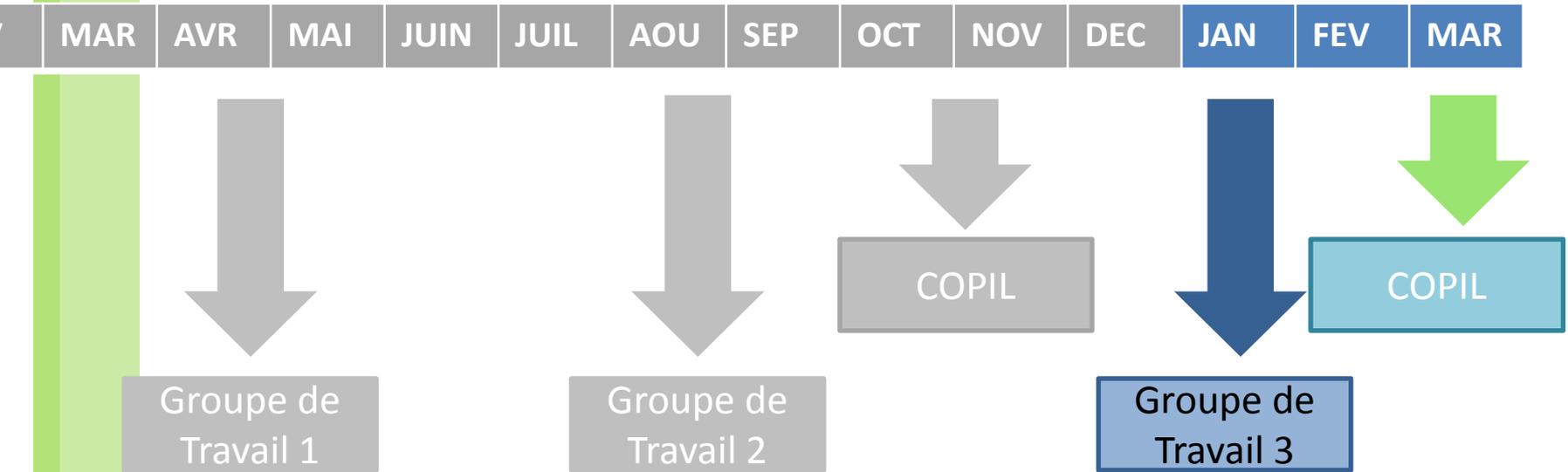
AGRICULTURE





1. Rappels : le déroulement de la concertation

AGRICULTURE





2. Les parties déjà validées

2.1 Diagnostic Socio-économique

Diagnostic envoyé par mail et courrier (à la demande) au COPIL pour consultation écrite éventuelle – disponible sur internet

Partie agriculture : modifications apportées selon les remarques en GT.



2. Les parties déjà validées

2.2 Objectifs

Tableau des objectifs modifié pour des raisons de conformité aux textes.
Peu de modifications en ce qui concerne l'agriculture

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
A - Améliorer l'état de conservation des pelouses et habitats associés en privilégiant les modes de gestion extensifs	A1 - Restaurer les pelouses sèches en mauvais état de conservation
	A2 - Entretenir les pelouses sèches en bon état de conservation
B- Améliorer la capacité d'accueil des milieux cultivés et des prairies pour les espèces inféodées	B1 - Réduire l'utilisation des biocides
	B2 - Développer les pratiques favorables aux espèces
C - Améliorer la connectivité des habitats d'espèce	C1 - Restaurer les corridors de pelouses lorsque les continuités ont été interrompues
	C2 - Restaurer les connectivités entre les zones de maillage bocager fonctionnelles
	C3 - Maintenir le maillage des habitats de reptiles
	C4 - Restaurer le maillage existant des vergers
	C5 - Entretenir les linéaires de ripisylve existants
D- Maintenir suffisamment de zones de forêt mature favorables aux espèces forestières pour avoir des populations d'oiseaux forestiers fonctionnelles et stables	D1- Favoriser la diversité des stades de la dynamique forestière par des opérations d'irrégularisation et la création d'un réseau d'îlots et d'arbres sénescents
	D2- Favoriser un degré de naturalité optimum des forêts de ravin en privilégiant la non-intervention
	D3 – Favoriser la prise en compte du cycle de vie des oiseaux dans le calendrier des travaux



2. Les parties déjà validées

2.2 Objectifs

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
E - Favoriser l'appropriation sociale et l'intégration territoriale du site Natura 2000	E1- Intégrer les enjeux de conservation du site dans les politiques publiques et d'aménagement du territoire
	E2- Mettre en cohérence les activités socio-économiques avec les enjeux de conservation
	E3- Développer des outils de communication afin de sensibiliser le grand public et les exploitants
	E4 – Mettre en place un portail à connaissance pour permettre la transmission des données naturalistes aux exploitants concernés
	E5- Mettre en cohérence la pratique sportive avec les objectifs de conservation du site
F – Assurer l'animation du DOCOB	F1 - Assurer le suivi administratif et financier du document d'objectifs
	F2 - Assurer la formation régulière du personnel
	F3 - Assurer l'évaluation du document d'objectifs



3. Mesures concernant l'agriculture

3.1 Vue d'ensemble

AGRICULTURE

Différentes mesures réparties en 3 Objectifs de Développement Durable et 9 Objectifs Opérationnels.

3 types de mesures :

CONTRACTUALISATION

✓ Mesures Agro-Environnementales (MAEC)



Dans le cadre d'un PAEC
Uniquement pour les
agriculteurs

✓ Contrats Natura 2000



Hors PAEC
Pour tous (agriculteurs, forestiers, communes...)

✓ Communication, création de charte



Notamment pour la viticulture

+ Porter à connaissance



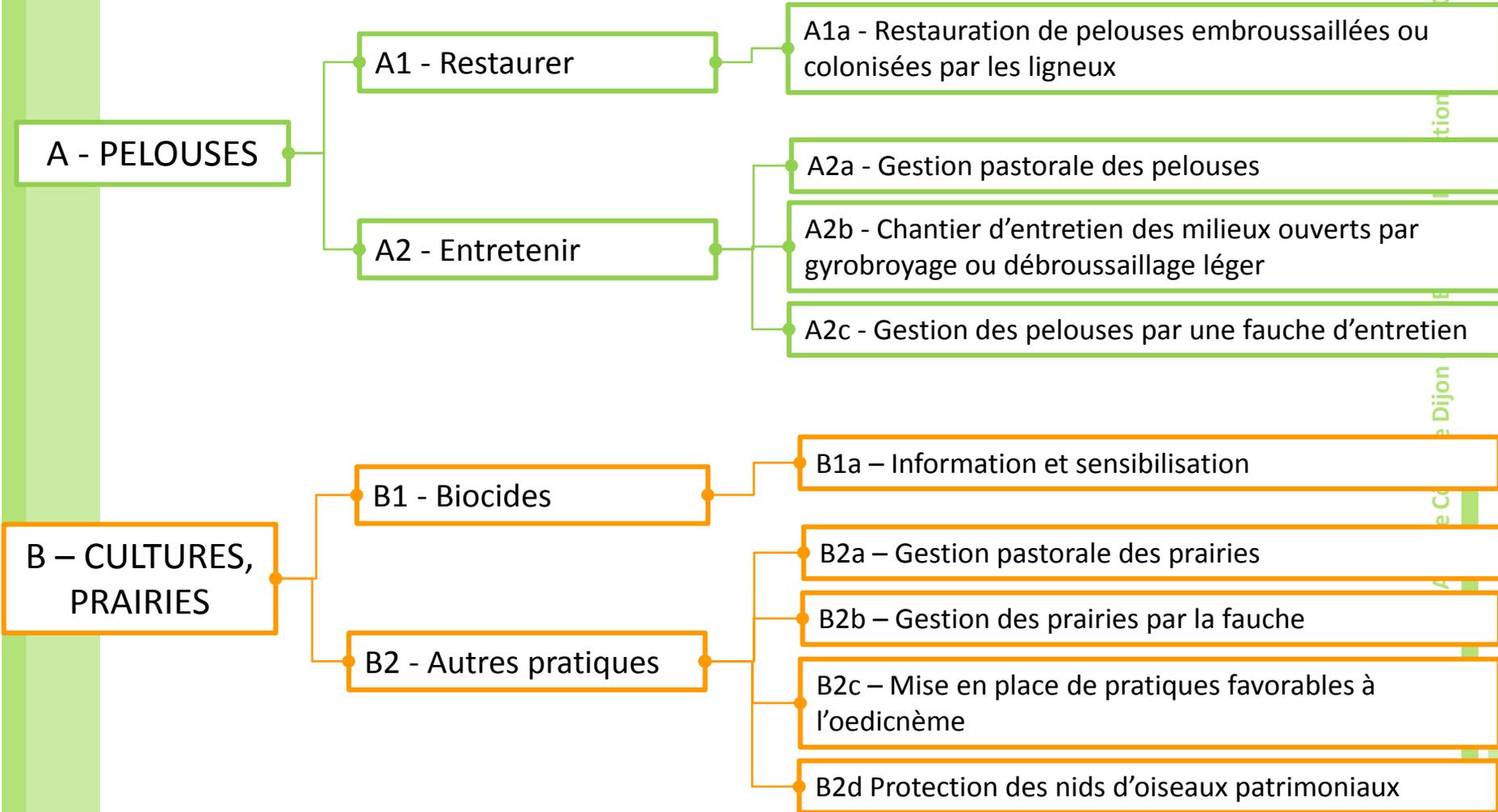
Pour tous les propriétaires ou ayant-droits selon
la pertinence



3. Mesures concernant l'agriculture

3.1 Vue d'ensemble

AGRICULTURE



OB

tion

B

e Dijon
e Co
e

A

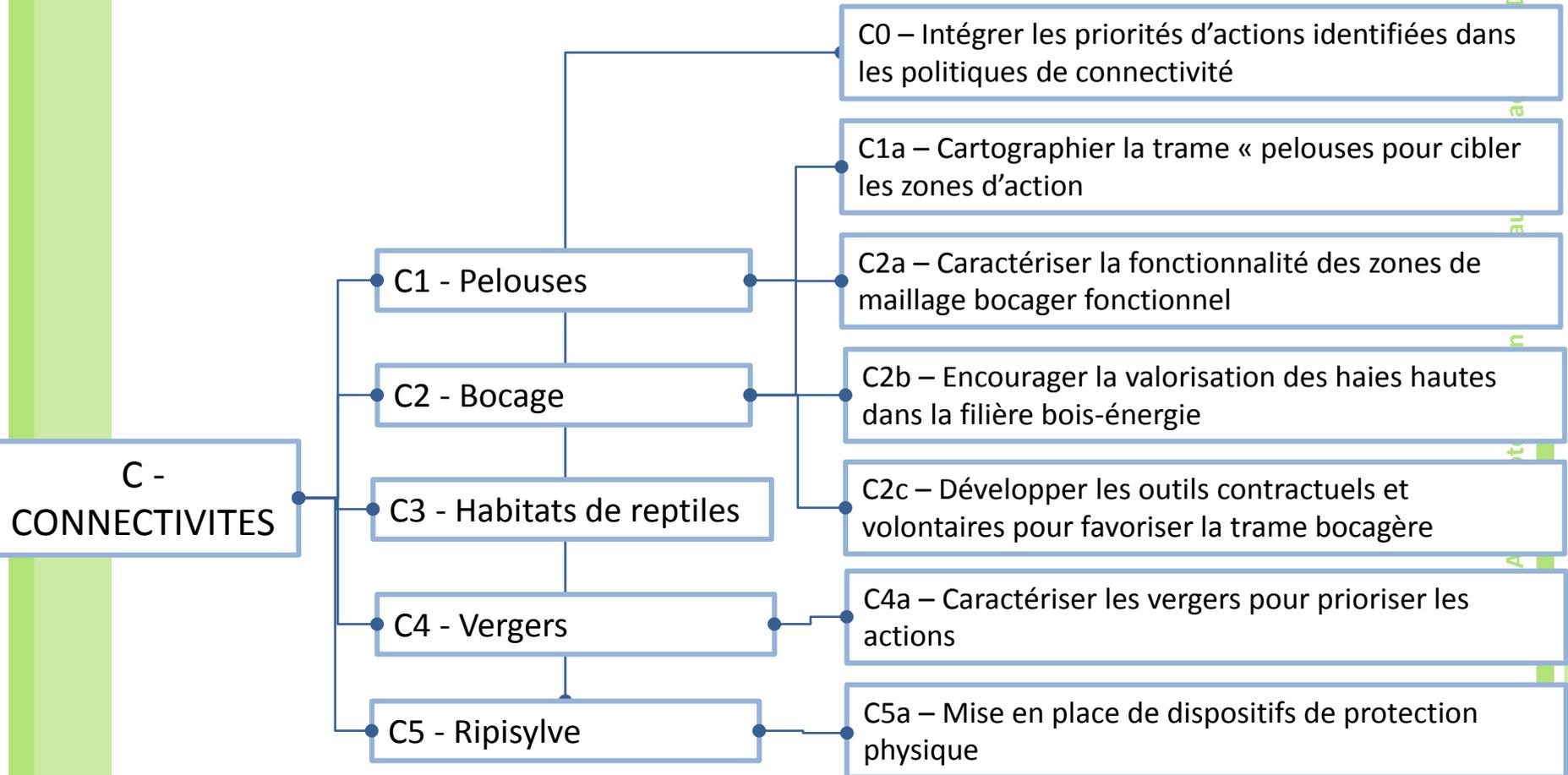


3. Mesures concernant l'agriculture

3.1 Vue d'ensemble

AGRICULTURE

DOCOB

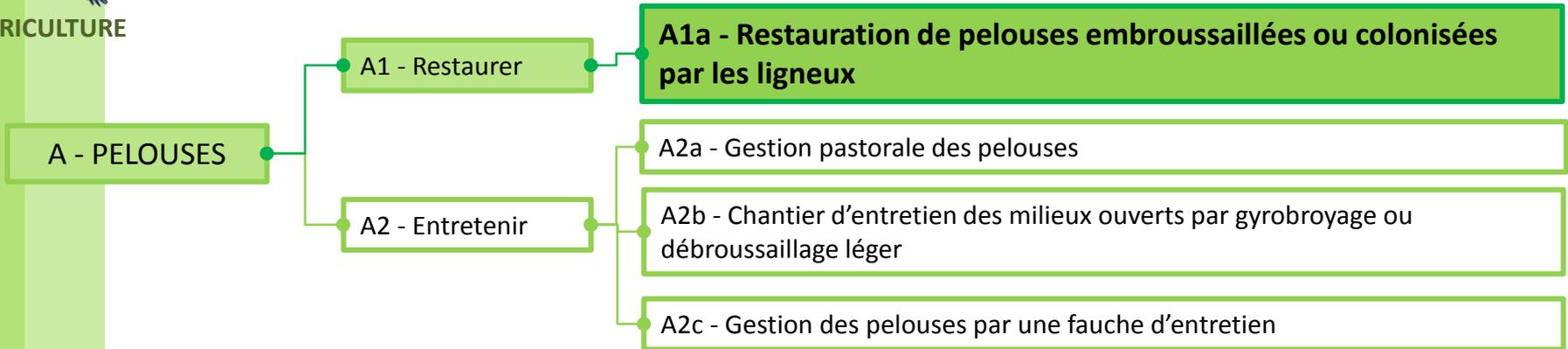




3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE



Objectif général de la mesure

Mettre en place des mesures de gestion visant à réduire l'embroussaillage et donc la fermeture des pelouses.

➔ Pelouses au taux de fruticée > 30%

Valable que la fermeture soit arbustive ou arborée

Détails de la mesure

CONTRAT NATURA 2000 : Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage

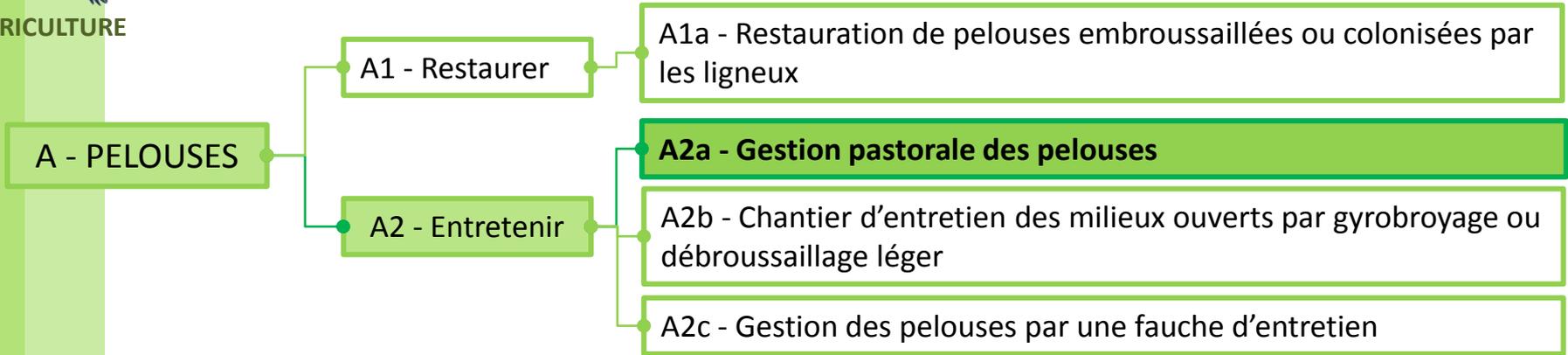
MAEC « Pelouses à restaurer »



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE



Objectif général de la mesure

Entretien pastoral des pelouses pour conserver l'état ouvert des milieux

Les milieux ouverts de pelouses (ou ré-ouverts) nécessitent un entretien permanent. Le pâturage est l'outil adapté à cet entretien.

Détails de la mesure

MAEC « Pelouses à entretenir »

Un diagnostic des parcelles réalisé pour déterminer quel type de mesure est le plus adapté.

Mise en place d'un plan de pâturage

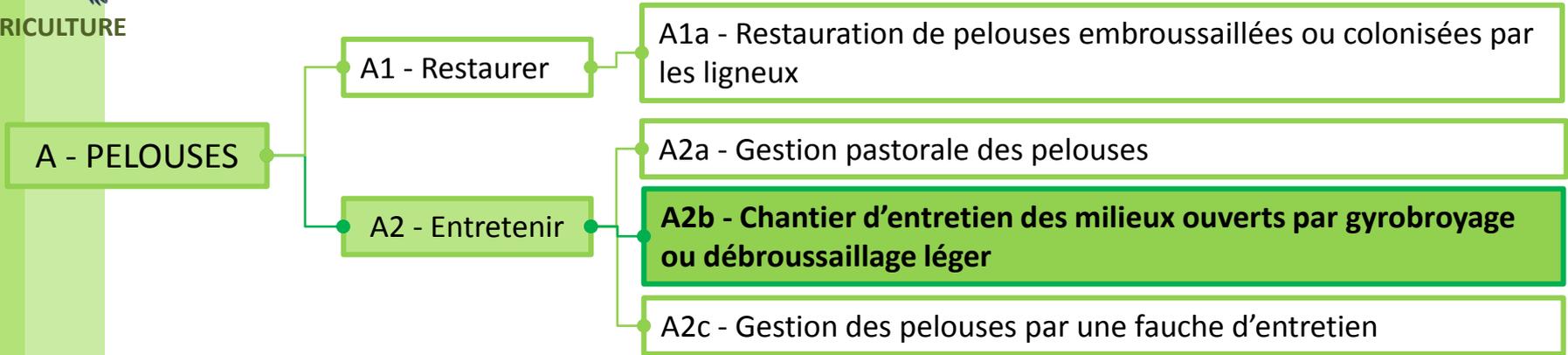
Absence de fertilisation et entretien des rejets ligneux mécanique ou manuelle



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE



Objectif général de la mesure

Entretien mécanique ou manuel de pelouse lorsque leur taux de fermeture moyen est inférieur à 30%.

Pourra être couplée à la mesure A1a (restauration) ou A1b (pâturage)

Détails de la mesure

Travaux d'entretien, de gestion de lisières, de travail sur jeunes nappes de fruticées en cours de colonisation,...

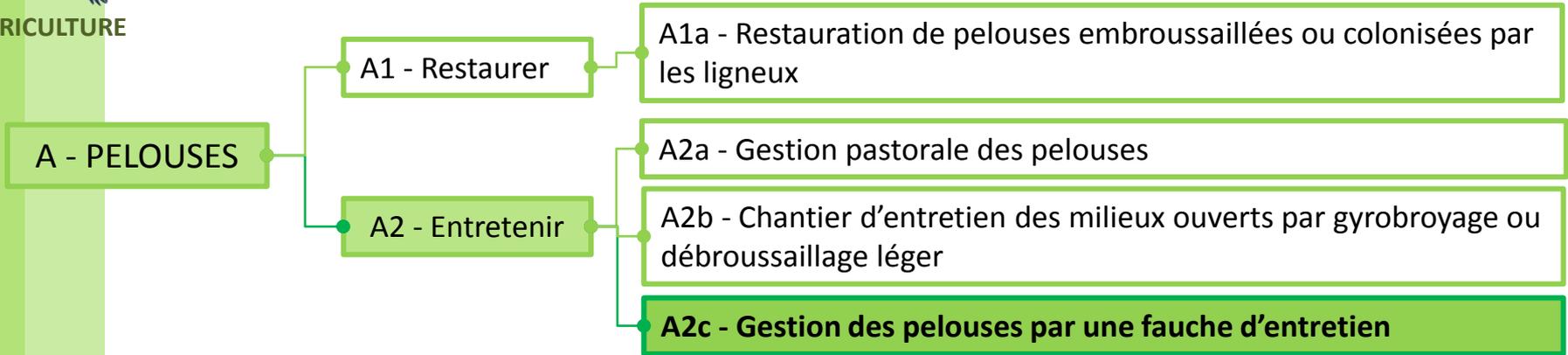
Contrat Natura 2000



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE



Objectif général de la mesure

Fauche avec exportation des pelouses pour maintenir la bonne diversité du site.

Fauche après le 15 juillet (permettre à un maximum d'espèces de compléter le cycle de reproduction)

Détails de la mesure

Contrat Natura 2000

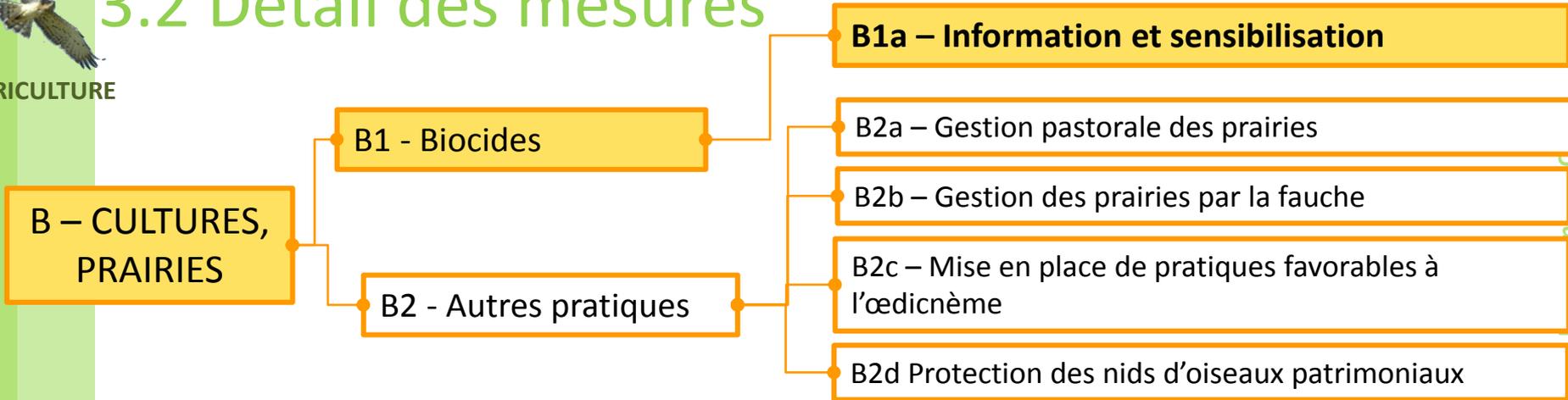
Devra parfois être réalisée avec du matériel spécifique compte tenu des contraintes de terrain souvent non compatible avec du matériel agricole de fauche. Bandes refuges si possible

MAEC « Pelouses fauchées » Fauche à la main sur de secteurs très particuliers



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures



Objectif général de la mesure

Mise en place de dispositifs de sensibilisation sur l'ampleur de l'effet des biocides et d'information sur les moyens existant pour réduire leur utilisation sans mettre en péril les exploitations.

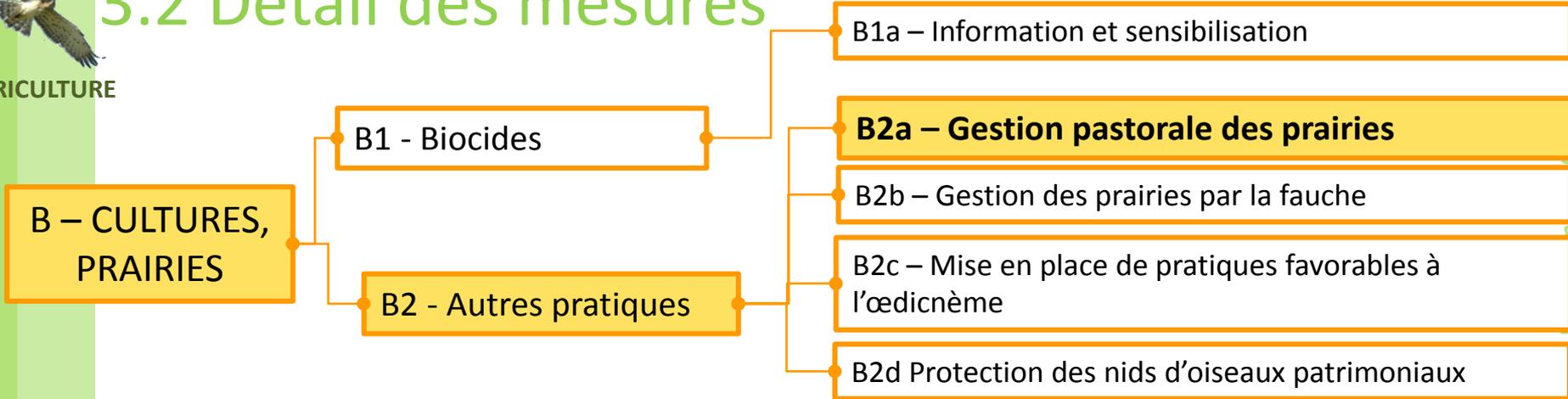
Détails de la mesure

- Réunions d'information sur les vermifuges
- Création et animation d'une charte « Alouette lulu » de bonnes pratiques viticoles (pas de rémunération mais affichage pour mettre en avant les efforts des viticulteurs engagés)



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures



Objectif général de la mesure

Conserver les prairies sur le site

Favoriser la gestion extensive qui préserve la **typicité** et la **diversité** de la flore

Détails de la mesure

MAEC « **Prairies mésophiles pâturées** » : Plan de gestion pastoral, absence de fertilisation

MAEC « **Prairies humides pâturées** » : Adapter la pression de pâturage, mise en défens des milieux humides

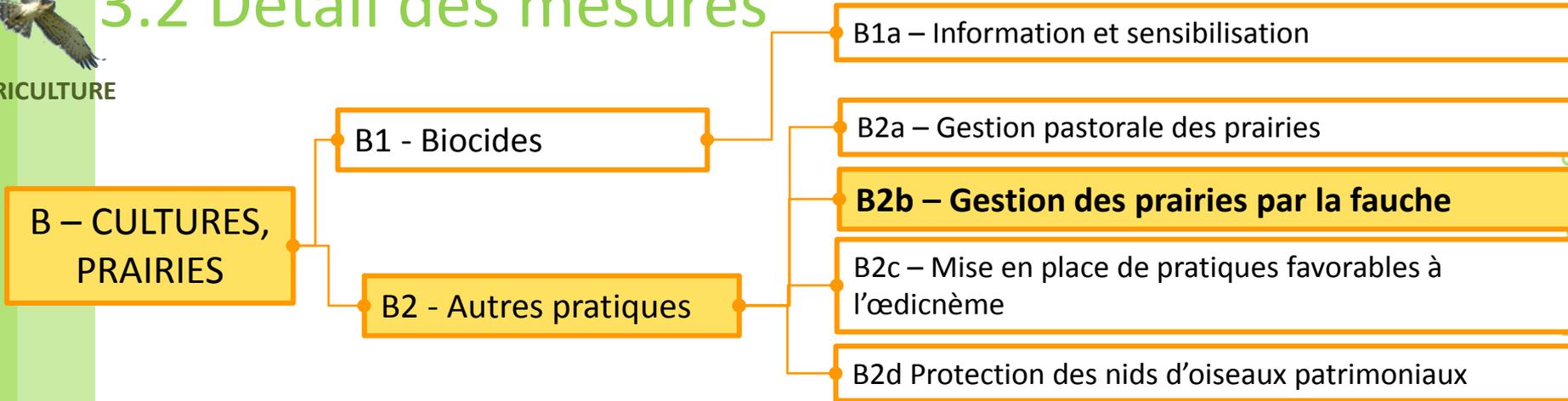
MAEC « **Systemes herbagers pastoraux** » : maintien des surfaces



AGRICULTURE

3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures



Objectif général de la mesure

Conserver ou mettre en place des bonnes pratiques sur les prairies de fauches mésophiles

Gestion plus poussée sur prairies de fauche humides

Détails de la mesure

MAEC « Prairies mésophiles de fauche » : absence de fertilisation, bandes refuges

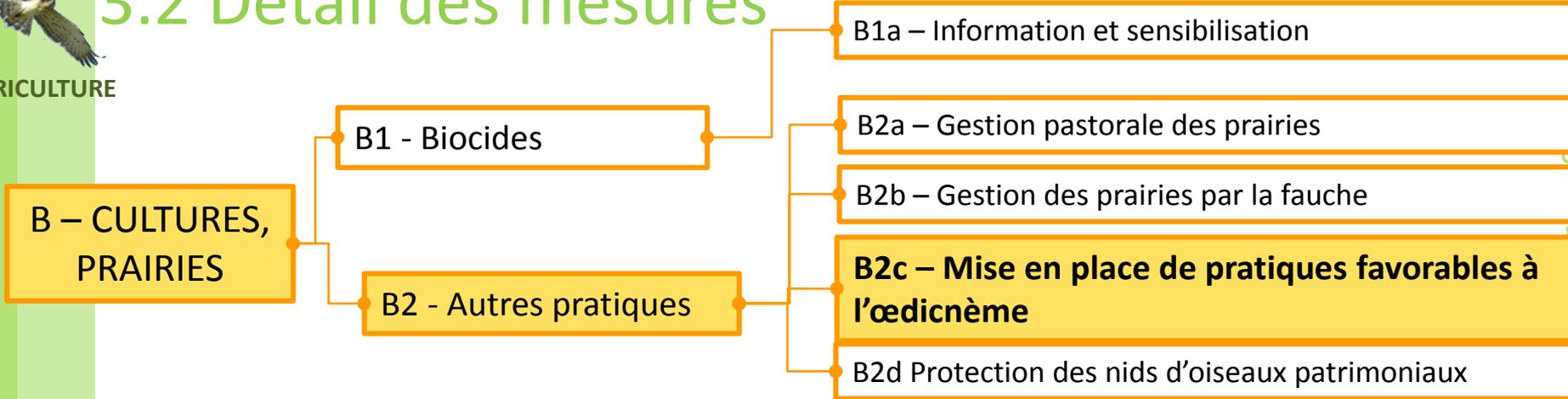
MAEC « Prairies humides fauchées » : retard de fauche, absence de fertilisation



AGRICULTURE

3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures



Objectif général de la mesure

Permettre le maintien et le développement des populations d'œdicnème

Trouver des solutions avec les exploitants locaux pour une cohabitation possible des oiseaux avec le mode de culture moderne

Détails de la mesure

MAEC « Oiseaux des cultures de Bel-Air » : mise en place de couverts adaptés sur une partie de la zone de présence de l'oiseau

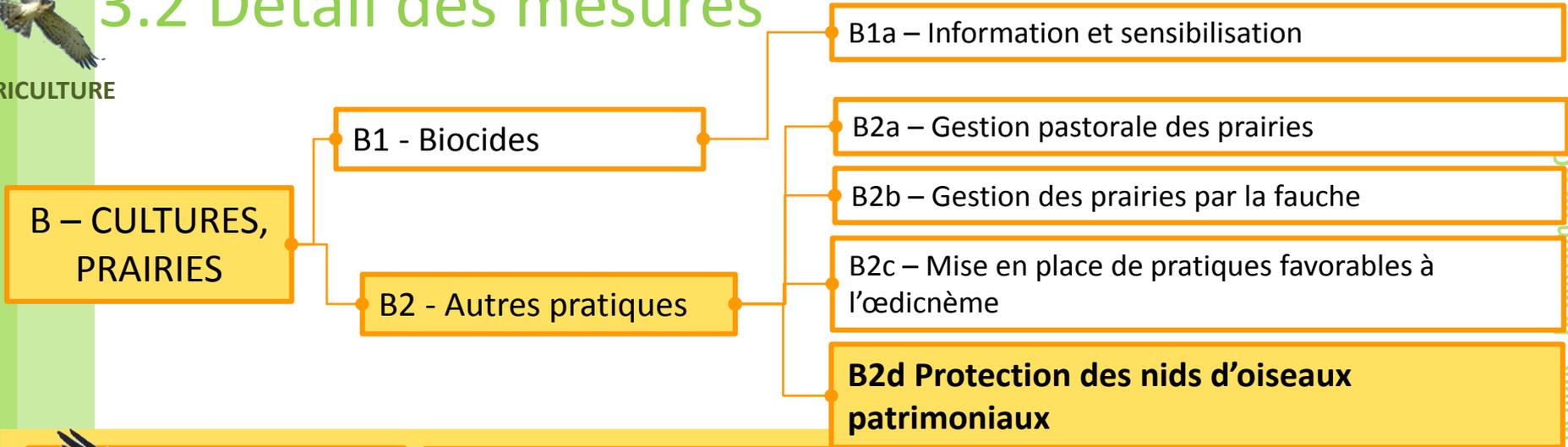
Mise en place de panneaux d'affichage



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE



Objectif général de la mesure

Permettre la mise en défens des nids d'espèces patrimoniales situés en grande culture lorsqu'ils sont repérés.

Espèces visées : Busard cendré, Busard Saint-Martin, Œdicnème criard

Détails de la mesure

Mise en défens par la pose de grillage

Appui au travail déjà réalisé par les bénévoles en Côte d'Or.

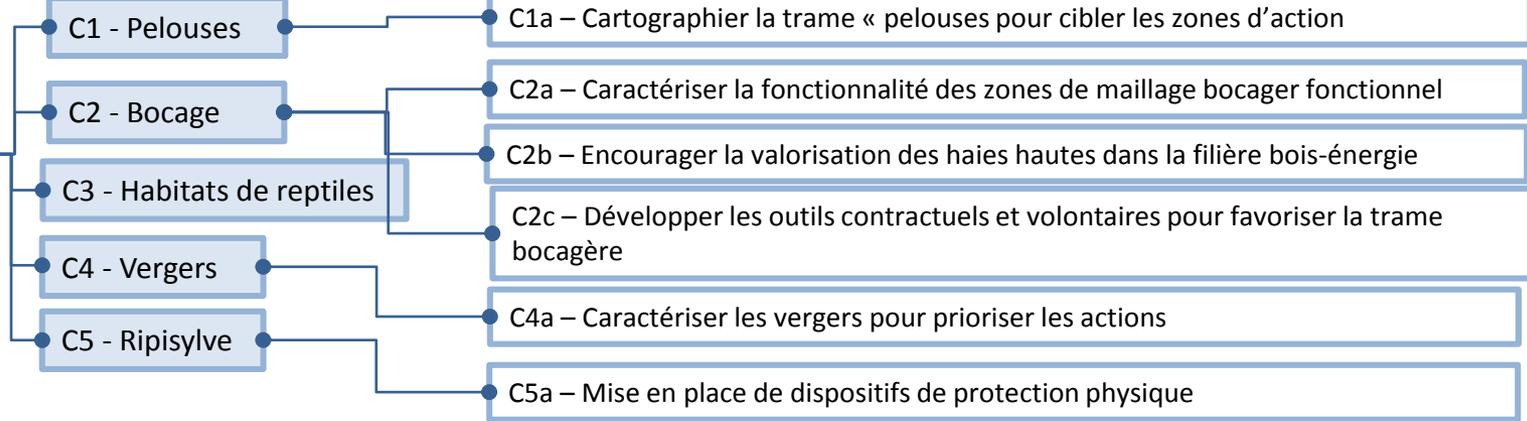


3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE

CONNECTIVITES



C0 – Intégrer les priorités d'actions identifiées dans les politiques de connectivité

C1a – Cartographier la trame « pelouses pour cibler les zones d'action

C2a – Caractériser la fonctionnalité des zones de maillage bocager fonctionnel

C2b – Encourager la valorisation des haies hautes dans la filière bois-énergie

C2c – Développer les outils contractuels et volontaires pour favoriser la trame bocagère

C4a – Caractériser les vergers pour prioriser les actions

C5a – Mise en place de dispositifs de protection physique



Objectif général de la mesure

- Maximiser la cohérence des actions entreprises sur le territoire
- Communication des informations acquises dans le cadre de Natura 2000 : cartographie des habitats, enjeux et priorités...
 - Promouvoir les actions possibles hors financement Natura 2000 pour donner une dynamique positive au territoire.

Détails de la mesure

Exemples d'actions à promouvoir : Trames Vertes et Bleues, Vergers conservatoires, Contrats de rivières et SAGE, Climats de Bourgogne...

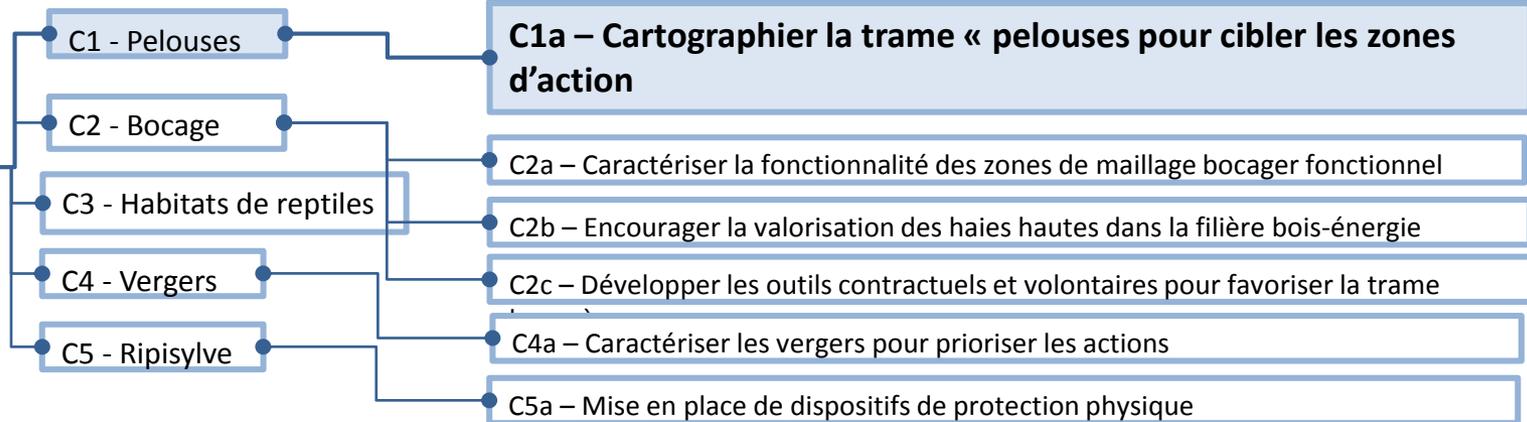
ZPS Arrière Côte de Dijon - Rédaction du DOCOB



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

CONNECTIVITES



Objectif général de la mesure

Obtenir une cartographie fine de la trame « pelouses » pour définir les parcelles prioritaires pour les actions (par ex en contrats Natura 2000 décrits dans l'ODD A)

Détails de la mesure

Cartographie à partir de celle déjà réalisée
Analyse géomatique et visites de terrain.

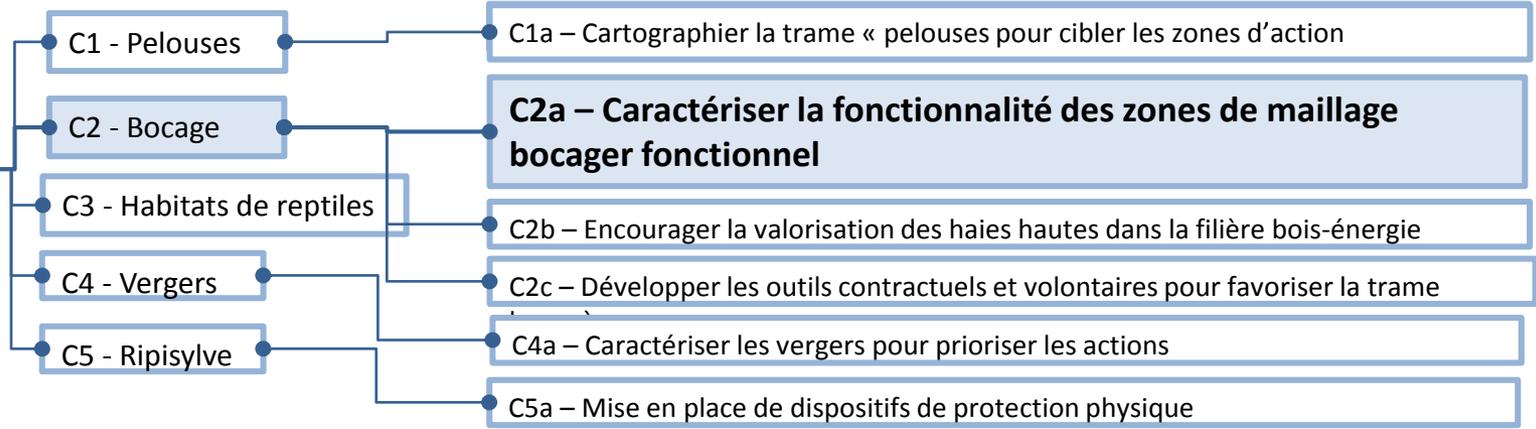


3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

AGRICULTURE

CONNECTIVITES



Objectif général de la mesure

Priorisation des zones de maillage bocager pour déterminer où l'action est nécessaire pour garantir la fonctionnalité du réseau

Focus sur les zones à maillage important (ex la Vallée de l'Ouche)

Détails de la mesure

Pré-cartographie, terrain avec protocole simple

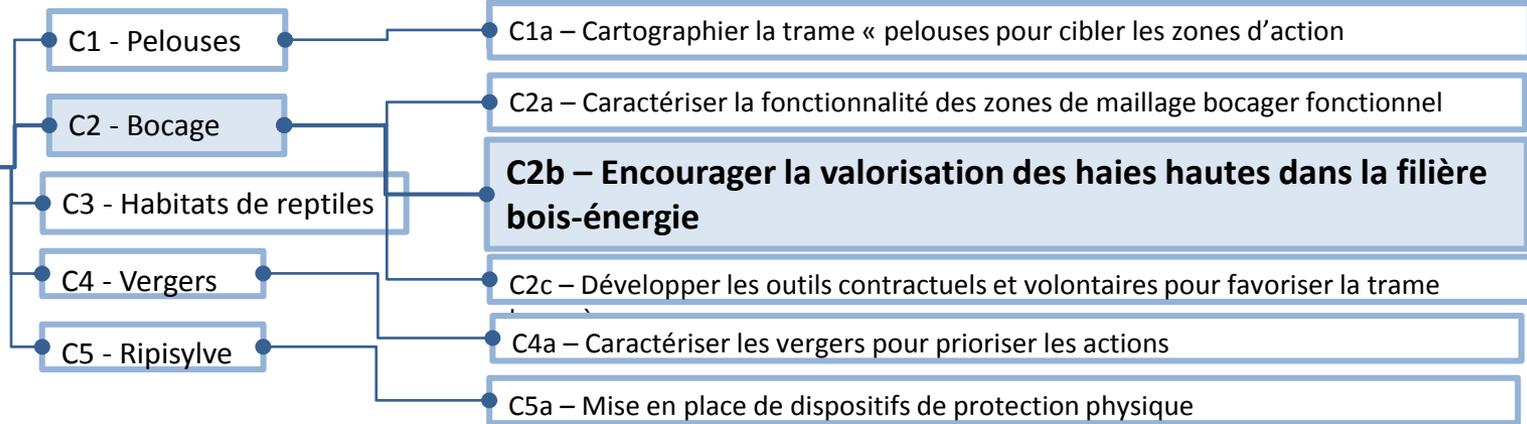
Résultat mis à disposition pour les différents projets existants sur l territoire (voir mesure C0)



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

CONNECTIVITES



Objectif général de la mesure

Encourager la valorisation des haies hautes via la promotion des nouvelles techniques existantes (broyage, séchage, participation à des CUMA)

Détails de la mesure

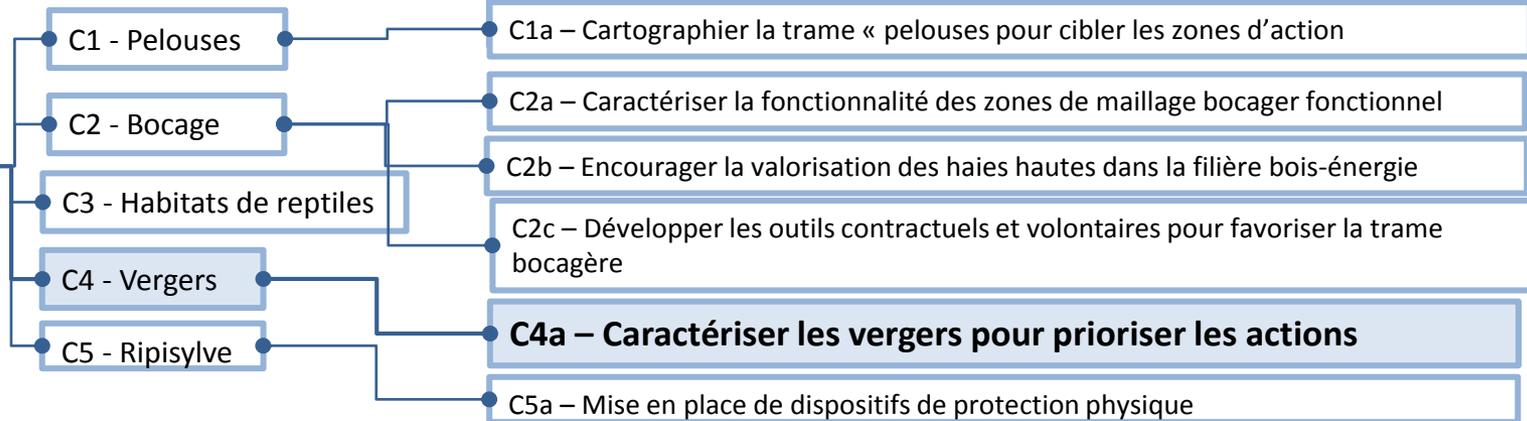
Organisation de réunions d'information en partenariat des partenaires (Chambre d'Agriculture, Alterre Bourgogne...). Celles-ci pourront conduire les agriculteurs à recontacter les intervenants pour mettre en place le processus sur leur exploitation.



3. Mesures concernant l'agriculture

3.2 Détail des mesures

CONNECTIVITES



Objectif général de la mesure

Améliorer les connaissances actuelles sur la présence de vergers et leur potentialités en tant qu'habitat favorable aux oiseaux

Détails de la mesure

Se servir de la cartographie actuelle, aller sur le terrain avec un protocole simple pour caractériser les potentialités de l'habitat. Prioriser les zones en fonction de la fonctionnalité de la trame.



Conclusion

AGRICULTURE

Prochaine étape : COPIL pour la validation du DOCOB et le début de l'animation

Pour l'animation du PAEC :

- CRAEC « fin janvier » pour validation du document et des budgets
- Réunions d'informations en mars/avril selon possibilités du calendrier
- Diagnostics de parcelles, et engagements des agriculteurs intéressés

Merci pour votre participation !

